

Communiqué de presse, 19 décembre 2023

État des lieux de l'enquête administrative à l'Institut d'études du Proche-Orient et des sociétés musulmanes (ISNO)

Le travail sur le rapport de l'enquête administrative de l'Institut d'études du Proche-Orient et des sociétés musulmanes (ISNO) est bien avancé. En raison des exigences légales, ce que l'on appelle « le droit d'être entendu » sur le rapport est maintenant accordé. L'Université de Berne informera probablement fin janvier sur le rapport final.

Après qu'un enseignant de l'Institut d'études du Proche-Orient et des sociétés musulmanes (ISNO) de l'Université de Berne a publié des postings inacceptables sur X en octobre 2023, celui-ci a été licencié sans préavis. En outre, une enquête administrative a été ouverte au sein de l'institut et la codirectrice de l'institut, la professeure Serena Tolino, a été temporairement relevée de ses fonctions. L'enquête administrative est dirigée par le professeur émérite Antonio Loprieno. Il est ancien Recteur de l'Université de Bâle et ancien président des Académies suisses des sciences. (Pour plus d'informations, voir le [communiqué de presse du 17 octobre 2023](#))

Prochaines étapes

Avant de pouvoir clôturer le rapport, il convient, en raison des exigences légales, d'accorder ce que l'on appelle « le droit d'être entendu ». Les responsables de l'ISNO auront l'occasion de s'exprimer sur le rapport. Le rapport sera ensuite finalisé en prenant connaissance des éventuelles remarques. Ensuite, le professeur émérite Loprieno transmettra le rapport à la Direction de l'Université de Berne. Celle-ci prendra à son tour connaissance du rapport et, sur la base de celui-ci, décidera le cas échéant des mesures à prendre et informera en conséquence.

Communication sur le rapport prévue pour fin janvier

L'Université de Berne communiquera la suite de la procédure dans le cadre d'une conférence de presse, probablement fin janvier 2024. L'Université de Berne s'efforce de procéder de la manière la plus transparente possible et de rendre accessible le contenu du rapport en tenant compte des conditions-cadres légales telles que la protection de la personnalité. Aucune information supplémentaire ne peut être fournie pour l'instant. Le professeur émérite Loprieno n'est pas non plus disponible pour répondre aux questions des médias. Les représentant·e·s des médias recevront en temps voulu une invitation à la conférence de presse.

Contact :

Université de Berne

Media Relations

Tél. +41 31 684 41 42 / E-mail : medien@unibe.ch